

## Séance du Conseil Municipal du 16 juin 2016 à 20h30.

**Secrétaire de séance :** Jean-Pierre LEBEE  
Absents excusés : Lucie Debroize

### **1. 2ème extension école publique**

Une nouvelle consultation a dû être lancée, le lot4 (couverture – bardage) ayant été déclaré sans suite. Deux offres ont été reçues.

Le lot est attribué à l'entreprise Bilheude pour un montant total de 63700 € HT.

Cette proposition est approuvée par le conseil municipal par 13 voix pour et une abstention.

Les travaux devraient commencer le 27 juin pour une livraison en février 2017.

### **2. Réseau de chaleur**

La CCPRF a lancé une étude pour voir si d'autres communes pouvaient bénéficier d'un réseau de chaleur bois comme celui de Janzé. Coësmes a été choisie compte-tenu de la concentration de bâtiments publics ou privés collectifs. Plusieurs hypothèses sont envisagées dans l'étude. Il est proposé de continuer cette démarche pour analyser la finalité technique et financière.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité par le conseil municipal.

### **3. Achat d'un débit de tabac**

Le débit de tabac de la commune est à vendre, l'activité actuelle cessant le 30 juin. La commune peut acheter le fond de tabac puis le mettre en location-gérance ou le revendre. Il est proposé d'acheter le fond pour un montant maximum de 10000 €, pour ensuite le mettre en location gérance à la supérette.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité du conseil municipal.

### **4. Bail de la superette suite à la cession du fonds de commerce**

Il avait été décidé en septembre 2015 une diminution du bail commercial pour une durée non reconductible de 18 mois en cas de changement de locataire. Il est proposé de confirmer cette décision.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité par le conseil municipal.

### **5. CCPRF - bibliothèque**

Une convention d'objectif et de moyens est proposée par la CCPRF. Il est nécessaire de vérifier certains éléments, le vote est donc reporté en juillet.

### **6. Emploi d'un apprenti reconnu travailleur handicapé**

Il est proposé d'embaucher un jeune en contrat d'apprentissage, pour préparer un CAP travaux paysagers.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité par le conseil municipal.

### **7. Location salle des loisirs**

Une association de Ste Colombe (les aînés) souhaiterait utiliser de la salle des Loisirs de Coësmes pour organiser des manifestations. Cette association souhaiterait bénéficier du même tarif que les associations de Coësmes.

Le sujet va être creusé pour le prochain conseil municipal.

La séance est levée à 23 h 15.

Le Maire,